



Centre Hospitalier
Rives de Seine

Courbevoie • Neuilly-sur-Seine • Puteaux

Entrée soumise au pass sanitaire

Lorsque j'accompagne un(e) patient(e)
ou que je rends visite à un proche,
je dois présenter mon

pass COVID-19
sanitaire

**UN CERTIFICAT
DE VACCINATION**
À condition de disposer d'un
schéma vaccinal complet.

UN TEST NÉGATIF
RT-PCR ou antigénique
de moins de 48h.

OU

**UN CERTIFICAT
DE RÉTABLISSEMENT**
de la Covid-19 : test RT-PCR
positif datant d'au moins 11 jours
et de moins de 6 mois.



En vous remerciant de votre compréhension